

37ème COURSE DE COTE REGIONALE DE LAMURE SUR AZERGUES

REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CENTAURE organise les 26 et 27 Aout 2017 avec le concours de l'écurie HAUTE AZERGUES

Une compétition automobile de course de côte régionale dénommée :

37ème Course de Côte Régionale de LAMURE SUR AZERGUES

Cette compétition compte pour la Coupe de France de la Montagne 2018 coefficient 1 et pour le championnat du CRSA Rhône-Alpes

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Rhone Alpes sous le numéro R 17 en date du 16 mai 2017, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro 493 en date du 16 mai 2017.

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs n° ___ 1981	M. Robert MORANGE	Licence
Commissaires Sportifs	Mme Hélène GUINAMARD	Licence n° 15981
	M. Jacques SAPIN	Licence n° 5008
Directeur de Course	Mme Monique BERTRAND	Licence n° 1001
Directeurs de Course Adjoints	M. Pierre BERTRAND	Licence n° 1002
	M. Christian GIBILY	Licence n° 3302
Commissaire Technique responsable	M. Alain BILLOUD	Licence n° ___ 13082
Commissaires Techniques adjoints	M. Alain PETITON	Licence n° 2732
	M. Yannick BOSSEAU	Licence n° 223616
	M. Jean-Claude CARRE	Licence n° 13049
	M. Michel JAMET	Licence n° 189386
Chargé de la mise en place des moyens	M. Alain BERTHIER	Licence n° 147901
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	Mme Josiane POIX	Licence n° 13042
	M. Jean-Louis LAUDET	Licence n° 6195
Chargé des Commissaires de route	M. DUCHENE Lilian	Licence n° 208889
	M. LACOMBA Laurent	Licence n° 41897
Chronométrateurs	M. GUINAMARD Christophe	Licence n° 14571
	Mme Stephanie TABARD	Licence n° 154983
Observateur	M. ANNEQUIN André	Licence n° 3603

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le mardi 22 Aout 2017 à minuit..

Publication de la liste des engagés le vendredi 25 Aout 2017.

Vérifications administratives le samedi 26 Aout 2017 de 15h à 19h et le dimanche 27 Aout 2017 sur demande et sur rendez-vous entre 7h et 8h00.

Vérifications techniques le samedi 26 Aout 2017 de 15h15 à 19h15 et le dimanche 27 Aout 2017 sur demande et sur rendez-vous entre 7h15 et 8h15.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le 27 Aout 2017 à 8h30.

Briefing des commissaires le dimanche 27 Aout 2017 à 7h30 sur la ligne de Départ

Essais chronométrés le dimanche 27 Aout 2017 à partir de 8h45.

Briefing des pilotes le dimanche 27 Aout 2017 à 12h30 sur la ligne de Départ.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le Dimanche 27 Aout 2017 à 12h30.

Course

1^{ère} montée le Dimanche 27 Aout 2017 à partir de 13h30

2^{ème} montée le Dimanche 27 Aout 2017 10 mn après la fin de la 1^{ère} montée

3^{ème} montée le Dimanche 27 Aout 2017 10 mn après la fin de la 2^{ème} montée

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : 15 mn après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé

Remise des prix le dimanche 27 Aout 2017, 30 mn après l'ouverture du Parc Fermé, à la salle polyvalente.

Les concurrents pourront retirer les chèques et coupes correspondants à leur prix ainsi que le Palmarès : le dimanche 27 Aout 2017 à la Remise des prix à la salle polyvalente.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le dimanche 27 Aout 2017 à 7h15 à la mairie.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le samedi 26 Aout 2017 de 15h à 19h et le dimanche 27 Aout 2017 sur demande et sur rendez-vous entre 7h et 8h00

Vérifications techniques le samedi 26 Aout 2017 de 15h15 à 19h15 et le dimanche 27 Aout 2017 sur demande et sur rendez-vous entre 7h15 et 8h15.

Les concurrents ne s'étant pas présentés aux vérifications du samedi pourront se présenter aux vérifications administratives et techniques du dimanche après demande et acceptation.

Les horaires de convocations sont détaillées ci-dessous. Aucune convocation ne sera envoyée.

Groupe s	Samedi 26 Aout 2017	Dimanche 27 Aout 2017
N/FN	De 15h00 à 16h00	
A/FA	De 16h00 à 17h00	
FC/F2000	De 17h00 à 18h00	

CNF/C N/CM	De 18h00 à 18h30	
DE/GT	De 18h30 à 19h00	

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :
RONZON RD385 LAMURE S/ AZERGUES

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit dimanche 27 Aout 2017 à 8h15.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le dimanche 27 Aout 2017 à 7h15.

1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Art 1 : Le tableau d'affichage sera placé pendant les vérifications, les essais, la course, et le délai de réclamation, 100 m avant la ligne de départ.

Art 2 : Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leur seront opposables.

Art 3 : Les pilotes assumeront les conséquences d'une éventuelle ignorance des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède le départ.

Art 4 : Les double-monte sont autorisés

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :
ASA CENTAURE 125 Route de Paris 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
jusqu'au mardi 22 Aout 2017 à minuit.

Les frais de participation sont fixés à **160.00.EUROS**.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.(chèques libellés à l'ordre de « ECURIE HAUTE AZERGUES » (ou d'un chèque de caution qui sera restitué le jour de la course contre paiement en espèces).

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à **50** les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

FORFAIT : Tout concurrent devra notifier son forfait par lettre ou télécopie ou Email, 24 h avant le début de l'épreuve pour obtenir le remboursement des frais de participation.

Les concurrents devront obligatoirement porter sur eux : leur permis de conduire, et leur licence pendant toute la durée de l'épreuve.

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 120

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

Un conducteur ne pourra pas utiliser aux essais ou en course deux voitures différentes, même dans deux groupes différents.

Une voiture pourra être utilisée par deux pilotes différents

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

6.1P. PARCOURS

La 37^{ème} Course de Côte de LAMURE Sur AZERGUES a le parcours suivant sur la D44,

La course se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ 50 mètres avant le panneau de fin d'agglomération « LAMURE Sur AZERGUES »

Arrivée : sur la ligne droite suivant la courbe gauche après le transformateur EDF.

Pente moyenne 7 %

Longueur du parcours 1500 mètres

Modalités de retour au départ par la route en convoi

Parc de départ : au niveau du monument aux morts jusqu'à la gare

Parc d'arrivée : sur la D 44, 500 mètres après la ligne d'arrivée

6.2P. ROUTE DE COURSE

Le départ se situe sur la D 44, 50 mètres avant le panneau de fin d'agglomération « LAMURE Sur AZERGUES »

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ : Elle est située entre le monument aux morts et la gare.

Rappel : Les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 mn avant leur départ. Le concurrent qui ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés au Parking à proximité de la salle polyvalente selon balisage et sur la route de la zone artisanale .

Extincteur et bâche exigés selon réglementation FFSA.

Les remorques devront être garées sur le parking prévu à cet effet selon balisage à proximité du parc concurrent.

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés sur la D 44 entre le pont SNCF et la ligne de départ.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Voir article 1.5.P

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leur seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence se tiendra :

à la salle polyvalente dès la fin des vérifications administratives, à 8 h 30 jusqu'à la fin de l'épreuve.

Tél de la permanence :

Centre de secours le plus proche :

LAMURE SUR AZERGUES

7.1P. ESSAIS

Les 2 essais chronométrés auront lieu le dimanche 27 Aout 2017 à partir de 8 h 45.

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu à 12h30 sur la ligne de départ après les essais chronométrés.

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

Préciser la procédure de départ : feux tricolores.

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

Le classement s'effectuera sur le meilleur temps des montées de course.

Les classements provisoires seront affichés 15 minutes après l'arrivée de la dernière voiture au tableau d'affichage officiel situé 100 mètres avant la ligne de départ.

Ils seront établis de la façon suivante :

- 4 un classement général
- 5 un classement par groupe
- 6 un classement par classe
- 7 un classement féminin

en cas d'ex æquo, le départage sera effectué par l'addition des deux meilleurs temps.

Des coupes seront offertes aux commissaires de l'épreuve par tirage au sort

La remise des prix se déroulera le dimanche 27 Aout 2017 à la salle polyvalente 30 MN après ouverture du parc ferme.

Montant total distribuable :

Prix : Les prix sont cumulables

	GENERAL	GROUPES			CLASSES et FEMININ				
Nbre / partants		-5	5 à 9	+ 10	1	2-3	4-6	7-9	10 +
Premier	270€	x	100€	160€	80€	160€	160€	160€	160€
Deuxième	230€	x	x	50€	x	x	80€	80€	100€
Troisième	190€	x	x	x	x	x	x	40€	60€
Quatrième	x	x	x	x	x	x	x	x	30€

Les concurrents primés recevront une coupe.

Coupes : Les coupes ne sont pas cumulables